CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E53805** **VALABLE JUSQU'AU** **08/05/2027**

ÉDITÉ LE **26/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1970
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2002
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELLIGNAT

Siret : **319 467 049** **00023**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 4300085

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-090379

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-090379

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/01/2026

Raison sociale : **DETOUILLON SAS**
Sigle : DETOUILLON
10 RUE DU MOULIN
01100 BELLIGNAT

Téléphone : 04 74 77 40 67 **Fax :** 04 74 77 00 20
Portable :

Site Internet :
E-mail : sophie.burgat@groupepalissot.fr

Responsabilité légale :
GROUPE PALISSOT (908 375 025) / MOREL RUDY DIRECTEUR

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	31/03/2026
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	31/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	31/03/2026
o Poêle ou insert bois	31/03/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	24/03/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/03/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/11/2026 11:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.